

Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton
ZA Sud BP 25
85 150 LA CHAPELLE-ACHARD
Tel : 02 51 05 94 49
contact@cc-paysdesachards.fr



Au 1^{er} Janvier 2017, la commune de Saint-Mathurin a quitté la Communauté de communes du Pays des Achards pour intégrer la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération.

COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire :
 - o Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
 - o Constitution de réserves foncières pour l'exercice des compétences communautaires
- Accueil des gens du voyage :
 - o Aménagement entretien et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie :
 - o Mise en place, suivi et conduite des opérations liées au plan local de l'habitat (PLH), aux opérations programmées d'amélioration de l'Habitat (OPAH) et à l'observatoire du logement.
 - o Gestion du Foyer pour Personnes Agées « Les Pictons ».
 - o Soutien financier en faveur du logement pour les personnes défavorisées.

OBSERVATIONS

Le SCOT du Sud-Ouest Vendéen a été arrêté le 08 mars 2018 par son conseil syndical. Il associe les Communautés de communes Vendée Grand Littoral et du Pays des Achards.

La Communauté de communes a également approuvé son PLUi-H le 26 février 2020.